Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 85 (1958)

Heft: 7

Artikel: Petite chronique genevoise

Autor: Wiblé, Eugène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETITE CHRONIQUE GENEVOISE

Le dimanche 23 février, premier dimanche de Carême, était le dimanche des Brandons. Dans le village de Cartigny, on célèbre de nouveau cette vieille coutume et, le 23, deux grandes « failles » ont brûlé dans la « campagne » de M. Jean Martin.

Failles est le nom genevois, jurassien, etc., de grandes torches que l'on confectionne ainsi : à Cartigny, on entoure de sarments secs une grande perche, on entoure les sarments d'une certaine quantité de paille et l'on place, au sommet de la perche, une touffe de roseaux. On plante la perche en terre et on y met le feu au crépuscule.

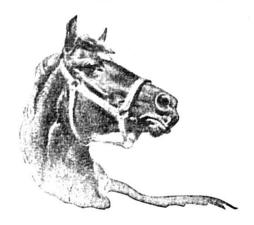
Naguère, c'étaient les gamins du village qui fabriquaient les failles; ils se mettaient à deux ou à trois pour en bâtir une ; ces failles s'accompagnaient de la quête dite des « alouilles » : les enfants allaient réclamer un don aux ménages qui n'avaient pas encore d'enfants. Ces mariés — jeunes ou vieux — leur jetaient des poignées de noix et de noisettes, et d'autres friandises 1.

Plus tard, ces failles furent remplacées par un grand feu analogue au feu du 1^{er} août. Ma femme se souvient d'avoir vu brûler de ces feux.

La coutume s'était perdue ; c'est pendant la dernière guerre que quelques membres de la Fédération cantonale du costume genevois ont eu l'idée de remettre cette coutume en honneur.

Eugène WIBLÉ

¹ Je n'ai pas l'intention de décrire ici ces coutumes. On consultera, outre les ouvrages spécialisés, le Glossaire des Patois de la Suisse romande, aux articles « aloulye », « bouarnè », « brandons », « Carême-entrant ».



Mutuelle Chevaline Suisse

Société Mutuelle d'assurance générale des animaux

Fondée en 1901

9000 sociétaires - Fr. 48 000 000.— capital assuré

Assure à des conditions avantageuses

les chevaux les taureaux reproducteurs le bétail d'élevage les chiens

Toutes assurances annuelles ou temporaires

Renseignements:

auprès de l'agent général pour le canton de Vaud : M. Constant Duc, Lausanne, Téléphone (021) 23 77 38, ou au Siège social, pl. Benjamin-Constant 2, Lausanne, Téléphone (021) 23 04 21.